



## Fiche-Action D4 : Nouvelles filières de tri

# Recherche et développement de nouvelles filières de tri et de traitement

### Objectifs et intérêts:

L'objectif est d'étudier et de créer de nouvelles *filières de tri* et de traitement **au sein des entreprises** du parc d'activité.

D'un point de vue environnemental, l'intérêt de cette action est de réduire les quantités de déchets **non-valorisés** au profit de filières de *réutilisation*, de *recyclage* ou de *valorisation*. Ces alternatives aux déchets tout venant (encore appelés : déchets industriels banaux, DIB ou déchets de classe II) peuvent également entraîner des **gains financiers** parfois importants pour l'entreprise.

Pour se débarrasser de ses déchets, une entreprise n'a qu'une solution : faire appel à un prestataire (collecteur de déchets), ce qui entraîne un coût financier plus ou moins important (location des conteneurs, transport et traitement du déchet). Par contre, considérer les flux entrants et sortants de matières d'un **groupe d'entreprises** peut faire apparaître de nouvelles filières ou de nouveaux débouchés. Les déchets d'une entreprise peuvent, par exemple, être valorisés, réemployés ou utilisés comme matière première par d'autres (par exemple, des palettes).

Mettre en relation et initier une collaboration entre plusieurs entreprises crée une **relation win-win**

## Les étapes

### 1. Collecter les données

Le porteur de projet relève un maximum de données dans les entreprises du projet. Ces informations concernent les **types et quantités de déchets (triés et non-triés)** ainsi que le type de matières entrantes dans les entreprises.

*Dans le cadre du projet Life-SMIGIN, les conseillers ont effectué une première visite des entreprises et ont relevé ces différentes informations (voir dans les outils le document reprenant les données relevées en entreprise pour le diagnostic individuel).*

**Remarque :** le porteur de projet veille à assurer la **confidentialité** des données collectées.

### 2. Identifier des opportunités

Le porteur de projet identifie les types de déchets qui peuvent suivre une **filière autre** que celle utilisée actuellement.

Dans le cas où une entreprise génère, en quantité suffisante, des déchets d'un certain type (exemples : films plastiques, papier/carton, tissu) et s'en débarrasse en les jetant dans les DIB:

- Le porteur de projet vérifie si ce type de déchets peut intéresser une autre entreprise (du parc d'activité ou de la région). Si oui, le porteur de projet met en relation les deux sociétés en espérant qu'un accord puisse être établi dans une relation win-win.
- Si ce n'est pas le cas, le porteur de projet recherche les filières de collecte auprès des différents prestataires de la région. Il transmet les conditions de reprises éventuelles à l'entreprise concernée.

Dès lors, si ce type de déchet rejoint une nouvelle filière, un tri sélectif et une collecte séparée sont organisés au sein de l'entreprise. Pour mettre en place ce nouveau tri, il est souhaitable d'organiser une campagne de sensibilisation des travailleurs. D'autre part, si une procédure existe, l'entreprise veille à l'adapter.

## Facteurs de réussite

- **Nombre élevé d'entreprises impliquées :** plus le nombre d'entreprises impliquées dans le projet est élevé, plus la probabilité de dégager des opportunités est grande.
- **Richesse des données collectées :** plus le porteur de projet dispose d'informations, plus il a de chance d'identifier de nouvelles filières de tri.
- **Gain financier à la clé :** si les entreprises peuvent dégager des gains financiers en créant de nouvelles filières, elles sont plus motivées à changer leur mode de fonctionnement.

## Obstacles

- **Flux de déchets en quantités peu élevées** : plus faibles sont les quantités de déchets, moins il sera intéressant (environnementalement et financièrement) de créer une nouvelle filière.  
**Solution** : Dans ce cas, le porteur de projet vérifie que d'autres entreprises voisines ne génèrent pas ce même type de déchet.
- **Quantités de déchets peu constantes** : il est plus difficile de mettre en place de nouvelles filières si les quantités de déchets sont peu constantes. Le porteur de projet devra en tenir compte lors de la recherche de nouvelles filières.
- **Pouvoir décisionnel au niveau du groupe** : si le pouvoir décisionnel se situe au niveau du groupe (maison-mère) dont fait partie l'entreprise, mettre en place une nouvelle filière ne peut se faire sans son accord.

**Outil 1** | Document reprenant les données relevées en entreprise pour le diagnostic individuel